

LISTE DES ARTICLES SCOLAIRES 2026-2027

À procurer à votre enfant

Tous les articles doivent être identifiés au nom de l'enfant



École Sainte-Marie

15, chemin Baie-Carrière, Val-d'Or J9P 4L9

Téléphone : 819 825-4556

Courriel : saintemarie@cssob.gouv.qc.ca

2e ANNÉE

ARTICLES À IDENTIFIER		
☐	1	Boîte de 12 crayons de plomb 2H *De bonne qualité
☐	2	Surligneurs fluo (1 jaune, 1 bleu)
☐	2	Étuis à crayons munis de fermeture à glissière (pas de boîte en plastique)
☐	24	Crayons de couleur en bois aiguisés * De bonne qualité
☐	1	Gros crayons-feutres 1 boîte de 10 (original)
☐	2	Bâtons de colle (gros format)
☐	1	Paire de ciseaux
☐	1	Aiguiseur avec réservoir
☐	8	Duotangs en carton (2 rouges, 1 bleu, 2 jaunes, 2 oranges et 1 vert)
☐	1	Duotangs en plastique avec 2 pochettes intérieures (avec attaches) (1 bleu, 1 couleur à votre choix)
☐	2	Gommes à effacer
☐	5	Marqueurs effaçables pour tableau blanc (pointe fine)
☐	1	Pochette de plastique transparente 8 ½ x 11 à trois trous avec velcro qui se referme
☐	3	Petits cahiers à trottoirs avec interlignes pointillés (1 bleu, 1 jaune)
☐	1	Duo-tang sans pochette avec attaches identifiées (musique)
☐	1	Duo-tang avec pochettes et attaches identifié (anglais)
☐	1	Sac à dos solide et imperméable
☐	1	Paire d'espadrilles multisport - Elle servira pour la classe, l'éducation physique et le service de garde.
☐	1	Short, bas de rechange et gilet à manches courtes - Le tout dans un sac refermable, identifié : Éducation physique. En toile ou en tissu.
☐	1	Duo-tang à pochettes (sans attaches) noir

IMPORTANT	
☐	Si vous prévoyez déménager, veuillez téléphoner au 819 825-4556, poste 1301 et laisser votre message.
☐	Les cours débuteront le 31 août 2026.
☐	Certains articles pourraient être renouvelés en cours d'année
☐	Bien identifier chaque article. Petite astuce : avec un stylo feutre permanent, il est facile d'écrire les initiales sur chacun des crayons et sur tout autre objet. Il peut également être utilisé pour identifier tous les vêtements de votre enfant.

MATÉRIEL FOURNI PAR L'ÉCOLE

	2 ^e année
Agenda	x

MATÉRIEL SCOLAIRE FACTURABLE | À payer par les parents

Payable avant le 30 septembre 2026

N.B. : N'oubliez pas de payer votre facture des effets scolaires aux dates prévues. Elle est payable soit à l'école (montant exact), aux institutions financières ou par Internet. Merci!